



Demande rencontre avec mon père biologique

Par **nathp**, le **04/04/2008** à **08:19**

Bonjour,

Je suis âgée de 41 ans, et le 10 mars dernier j'ai retrouvé mon père biologique, malheureusement il a la maladie d'aizermer. Je ne porte pas son nom et mon souhait serait de le rencontrer mais sa femme actuelle s'y oppose.

Sa va faire 41 années d'attente, j'ai la chance qu'il soit encore en vie, je veux juste pouvoir l'approcher même si lui ne comprend pas mes sentiments.

Que puis-je faire? Ai-je des droits?

Papa est âgé de 87 ans et il ne me reste plus beaucoup de temps. Aidez moi!

Merci

Nathalie